



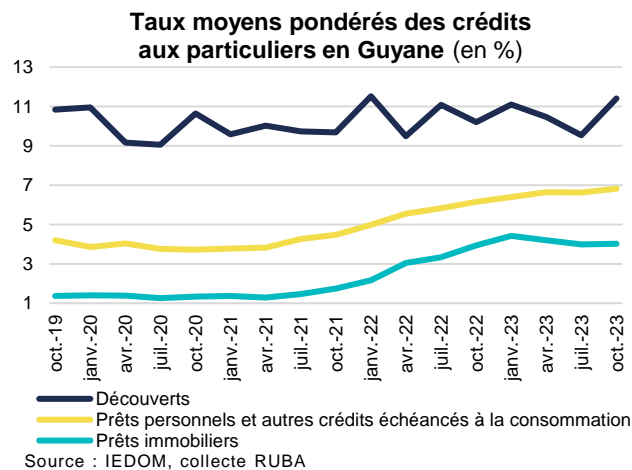
CONJONCTURE FINANCIERE

Taux des crédits aux particuliers Guyane 4^e trimestre 2024

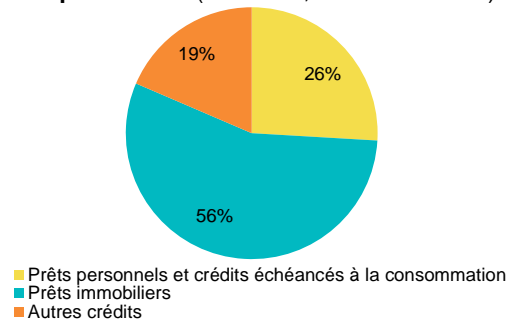
Des taux aux particuliers en hausse

- Les taux des **crédits à l'habitat** sont en hausse de 4 points de base (pdb) sur 3 mois en Guyane. Ils progressent également sur 12 mois (+8 pdb). Ils s'élèvent à 4,02 % au 4^e trimestre 2024, contre 3,28 % pour la France entière. En moyenne, le montant des crédits immobiliers s'élève à 179 305 €, pour une durée de 20 ans. Ils représentent 56 % des nouveaux prêts accordés aux particuliers.
- Les taux des **crédits à la consommation** s'établissent à 6,82 % au 4^e trimestre 2024, soit une hausse de 19 pdb sur trois mois. Ils progressent davantage sur un an (+66 pdb). En moyenne, le montant des crédits à la consommation s'élève à 27 553 €, pour une durée de 6 ans. Au niveau national, les taux s'élèvent à 6,46 % sur le trimestre, soit une légère baisse de 14 pdb sur 3 mois.
- Les taux pratiqués sur les **découverts** s'inscrivent aussi en hausse sur le trimestre, gagnant 188 pdb sur 3 mois (+120 pdb sur un an). Ils s'établissent à 11,41 % contre 7,38 % au niveau national.

Caractéristiques des nouveaux crédits



Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)

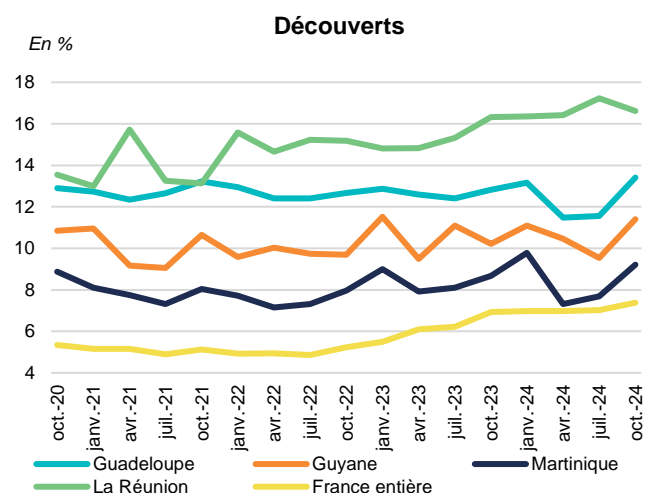


Taux moyens débiteurs en %

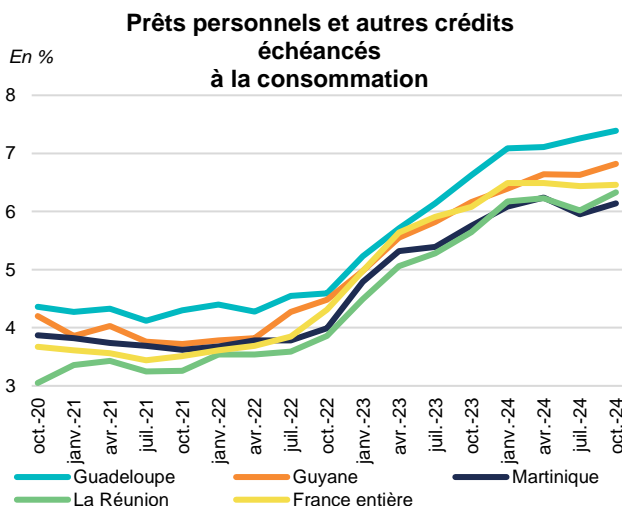
		Oct.-23	Jan.-24	Avr.-24	Juil.-24	Oct.-24	Variations (en pdb)	
							1 an	1 trim
Guyane	Découverts	10,21	11,09	10,47	9,53	11,41	120	188
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,16	6,39	6,64	6,63	6,82	66	19
	Habitat	3,94	4,42	4,20	3,98	4,02	8	4
France entière	Découverts	6,93	6,97	6,98	7,03	7,38	45	35
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,08	6,49	6,49	6,44	6,46	38	2
	Habitat	3,45	3,61	3,51	3,42	3,28	-17	-14

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA.

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

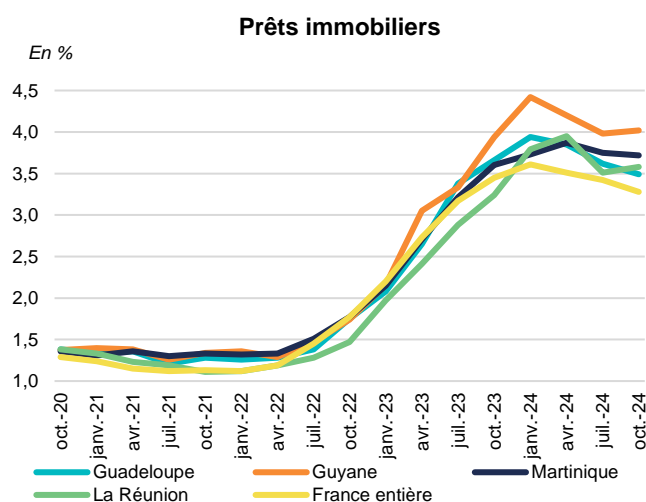


Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



© IEDOM Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM



Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. ELBEZ ■ Responsable de la rédaction : D. LAURET

Rédaction : S. CALVO CANO ■ Éditeur : IEDOM